



Seconde étude sur les besoins de formation
En Brenne
Mars 2019



Etude d'opportunité pour une MFR - Centre de ressources - en Brenne

RENDU

Opération financée par la région Centre Val De Loire et l'Union Européenne :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales.

AU SOMMAIRE :

Introduction	P.3
Une pluralité d'acteurs impliqués dans la gouvernance	P.4
Fiche Action 1 : Veille sur les besoins de formation	P.5
Fiche Action 2 : Formation en poissonnerie	P.7
Fiche Action 3 : Actions de remédiation scolaire	P.9
Fiche Action 4 : Le secteur des services à la personne	P.12
Les suites : rendre possible la mise en place de formation	P.13

ANNEXE :

Liste des membres du comité de pilotage	P.16
Liste des personnes et initiatives rencontrées	P.17
Compte Rendu Rencontre collective Poissonnerie	P.20
Synthèse de l'enquête Poissonnerie	P.24
Compte Rendu Rencontre collective Remédiation	P.27
Maquette de Formation Remédiation	P.30

Introduction

A l'initiative d'un collectif d'habitant de la Brenne et soutenu par la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales du Centre Val de Loire, une première étude a été conduite d'Avril à Octobre 2017 sur les besoins de formation en Brenne. Ce diagnostic conclu aux besoins important des habitants de la Brenne et en particulièrement des jeunes en terme de formations. De plus, il y a un manque de « trait d'union » entre :

- la population notamment la moins mobile et les acteurs économiques
- le territoire de la Brenne et les territoires situés à proximité
- entre les acteurs économiques, éducatifs, institutionnels et sociaux sur les questions de formation

Cela pointe un manque global d'animation des questions de formations sur le territoire

Cette étude invite à penser un second projet pour qualifier les besoins mis en avant sur les axes de formations pressentis, élargir le portage, penser la mise en place.

C'est l'objet de cette seconde étude.

Une pluralité d'acteurs Impliqués dans la gouvernance

L'implication des parties prenantes faisait partie des conditions de la réussite du projet. Cette implication plurielle s'est faite à différents niveaux.

Le comité de pilotage, chargé d'assurer la validation des orientations du projet, s'est réuni au cours du mois de novembre 2018 et se réunira en mai 2019. La liste des participants s'est étoffée pour permettre la représentation des acteurs liés aux actions mises en œuvre.

La distinction imaginée en amont de l'étude entre comité de pilotage et comité technique n'a, par contre, pas été mise en œuvre pour simplifier la gouvernance. L'ensemble du comité de pilotage a ainsi été informé des différentes avancées du projet et a été convié à l'ensemble des rencontres dont les rencontres collectives thématiques ou techniques.

Ces rencontres collectives thématiques (l'une sur la remédiation, l'autre sur la poissonnerie) et de nombreuses rencontres d'acteurs ont ponctué le travail de l'étude. Par ailleurs, dès le début de l'étude, des rencontres techniques avec les services du conseil régional ont été mises en place : le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), Carte des Formations et Formation continue tout particulièrement.

Ces rencontres techniques ont permis de définir les attentes pour affiner les besoins. Elles ont également permis de trouver des outils pour financer les projets (« prépa-apprentissage » ou Poissonnerie).

Globalement, durant cette seconde étude :

- 48 entretiens ont été réalisés
- Une trentaine d'entreprises sollicitées.
- 18 structures ont pris part à des rencontres collectives ou comité de pilotage
- 8 rencontres techniques ont eu lieu avec des agents du conseil régional

Tous les partenaires envisagés sont intégrés à l'étude, notamment les communautés de communes. Ainsi l'ensemble des chargés de développement économique ont été rencontrés individuellement. Les acteurs économiques, quant à eux, s'emparent progressivement du projet comme cela transparaît au sein de chaque fiche action. C'est également le cas des élus du territoire qui suivent régulièrement l'avancée du projet.

Ces rencontres ont été au cœur des travaux menés et ont permis d'aboutir à la construction d'actions de formation. Quatre fiches actions structurent cette étude :

- Fiche Action 1 : Veille sur les besoins de formations
- Fiche Action 2 : Formations en poissonnerie
- Fiche Action 3 : Actions de remédiation scolaire
- Fiche Action 4 : Le secteur des services à la personne

Fiche Action 1

Veille sur les besoins de formations

Cette action avait pour objet de permettre d'exploration d'autres secteurs (que ceux ciblés dans les autres fiches action) de cerner les besoins de formation et poser des pistes pour y répondre.

Ce travail s'est fait à travers plusieurs cadres, à la fois le comité de pilotage qui regroupe une pluralité d'acteurs et permet d'évoquer des besoins. Ce lieu ayant vocation à faire remonter les besoins.

Le second cadre de travail, plus prospectif, a été d'aller à la rencontre des acteurs et de questionner de potentiel besoin.

Cette action a été mise en œuvre à travers trois champs :

- **Renforcement de la connaissance des acteurs, dispositifs et outils présents sur le territoire**
- **Observation de pratiques sur d'autres territoires**
- **Des pistes de travail pour la suite**

Les moyens mis en œuvre :

- **Renforcer la connaissance des acteurs, dispositifs et outils présents sur le territoire**
Ce travail s'est fait très en lien avec les acteurs notamment le Référent Territorial 36 du Conseil Régional sur la formation continue (Thierry Boucher) ainsi qu'avec les Chargés de développement économique des Com de Com. Ils ont permis de comprendre l'action des différents acteurs ainsi que les manques. Ce panorama a été complété par des entretiens avec l'ensemble des Organismes de Formation présents sur le territoire (INFREP, AFORMAC, un formateur indépendant mais également le Centre d'Aide à la Décision de la Chambre des Métiers, Atout Brenne et Cap Emploi).

Dans le cadre de ces rencontres, un échange avec le responsable des formations professionnels du Lycée du Blanc a permis de mettre en évidence une possible coopération dans la mise en place d'une formation complémentaire d'initiative locale sur les questions mécaniques. Ce projet reste à être davantage creusé avec cet acteur.

Par ailleurs, le chargé d'études a été sollicité par un groupement d'entreprises en formation « ECHOBAT » qui vise à développer les chantiers d'écoconstruction sur le territoire. La formation de leur main d'œuvre étant l'une des composantes de la réussite de leur projet, c'est la raison pour laquelle des liens sont créés pour penser à des formations possibles.

Concernant les outils mobilisables pour animer les questions de formations, les GPECT (Gestion Prévisionnelle Territoriale de l'Emploi et des Compétences) sont des outils important à l'échelle d'un territoire pour associer l'ensemble des acteurs, construire des stratégies visant à répondre à une problématique. Le chargé d'étude a pu étudier les dynamiques sur d'autres territoires (notamment en participant à la journée du GIP Alfa Centre) et participe à celle menée sur le département en termes de maintien à domicile (CF Services à la personne). Par ailleurs lors d'Universités Itinérantes des territoires ruraux, en juin dernier, il a été présenté « Ruralopôle » une initiative présente dans les Pays de la Loire, qui associent les différents acteurs aux questions de formation lors d'un événement territorial.

- **Observation de pratiques sur d'autres territoires**
Afin d'alimenter les réflexions sur le territoire et le rendu de l'étude, la découverte de pratiques sur d'autres territoires a permis de s'inspirer des structurations existantes, réflexions similaires, expériences positives ou négatives.

Cela a pris différentes formes, à la fois thématique concernant les actions 2, 3 et 4, mais également plus global par un regard sur les expériences d'autres territoires comme développé ci-dessous.

Ces observations ont permis d'avoir une autre vision sur d'autres problématiques en particulier les questions du numérique et de la mobilité. En effet, Numérique et mobilité, s'ils sont au centre des discours sur les besoins des populations notamment pour réduire les fractures et développer leur accès, peu d'actions existent sur le territoire.

Concernant le numérique, des rencontres ont eu lieu au sein du réseau des Maisons Familiales Rurales. Le chargé de projet a participé aux Universités des Territoires Ruraux sur ce thème ainsi qu'à une formation sur l'utilisation des outils numériques dans un cadre formatif. Cela a été complété et enrichi par un entretien avec le responsable du cyber espace de Mézières en Brenne (Brenne Box) et une rencontre avec un responsable de RECIA, Groupement d'Intérêt Public de la région Centre Val de Loire en charge du développement de l'accès au numérique.

Concernant la mobilité, l'observation de plateforme de mobilité en Rhône Alpes et au Havre a permis de comprendre le fonctionnement d'outils qui participent à permettre l'accès psychologique (« la motilité ») mais également l'accès physique. Ces actions mériteraient d'être développées en partenariat et adaptées aux spécificités du territoire.

- **Des pistes de travail pour la suite :**

Comme explicité, ce travail de veille révèle des besoins dont les concrétisations restent à imaginer. Plusieurs axes sont maintenant ciblés :

- Une capacité d'animation des questions de formations et de mise en œuvre d'actions de formations identifiées par les acteurs du territoire.

Cet aspect doit prendre plusieurs dimensions :

- favoriser la découverte des métiers par les jeunes en agissant sur les espaces liés à l'orientation et la pratique des stages
- le fait de favoriser les échanges entre les acteurs économiques et les acteurs de la formation pour développer la capacité à coopérer sur ces questions.

Par ailleurs, de nouveaux besoins peuvent émerger notamment via les outils de diagnostics du conseil régional ou de pôle emploi.

- La mobilité : enjeu crucial pour le territoire enclavé de la Brenne, de nombreuses actions ont besoin d'être développées pour construire des réponses aux freins matériels et psychologiques rencontrés par une large part de la population notamment la plus vulnérable. Un travail peut être entrepris dans ce sens en lien avec les acteurs identifiés sur cette thématique.

- le numérique : l'exclusion numérique met une part de la population dans une situation délicate à l'heure du tout numérique. Il est dans ce cadre urgent de penser l'accès de tous à l'outil et son usage. Le besoin de formation est urgent et touche l'ensemble des générations. Des actions de formations existent (Brenne Box notamment) pour réduire cette fracture, elles doivent pouvoir être animées sur l'ensemble du territoire de la Brenne.

- la transition écologique, enjeu crucial, elle prend une résonance spécifique sur ce territoire classé Parc Naturel Régional dont la préservation fait l'attrait. Dans ce sens de nombreuses compétences peuvent y être développées dans différents domaines :

- rénovation des bâtiments (tel qu'évoqués plus haut),
- le tourisme vert
- les déchets
- l'énergie
- les circuits courts, etc.

Un important travail reste à faire à la fois domaine par domaine pour qualifier les besoins de formations et les mettre en œuvre mais également éveiller notamment les jeunes les plus éloignés du monde du travail vers ces filières d'avenir.

Fiche Action 2

Formation de poissonniers

Au croisement d'un besoin identifié à un niveau interrégional et du développement économique du territoire de la Brenne, ce travail a permis de vérifier sa faisabilité en partenariat avec le PNR dans sa dimension développement local.

Les actions mises en œuvre :

- **S'inscrire dans la filière**
- **Mobiliser le territoire**
- **Attirer des apprenants**
- **Penser le cadre de la formation**

- **S'inscrire dans la filière** : Le premier travail réalisé a été l'objet de rencontres et d'échanges avec les organismes chargés d'animer la filière notamment en terme de formations. Des contacts réguliers ont lieu avec la Confédération Nationale des Poissonniers (Confédération en cours d'évolution bientôt dénommée « Organisation des Poissonniers Écaillers de France »). Cette organisation gère le CFA de la Poissonnerie de Rungis. Des échanges réguliers ont également lieu avec les deux OPCA liés à la poissonnerie OPCALIM (Poissonniers Traditionnels) et FORCO (OPCA de la distribution – GMS). Grâce à leurs collaborations, nous avons construit une enquête à vocation régionale en direction des poissonniers pour mesurer leurs besoins comme leur implication potentielle dans un outil de formation.

- **Mobiliser le territoire** : Des rencontres individualisées ont été conduites avec les acteurs du territoire en lien avec le poisson (les poissonniers du territoire et les acteurs de la filière piscicole). Des rencontres avec l'ensemble des poissonneries du territoire ont permis d'exprimer leurs intérêts et leurs engagements. Les échanges avec la FAREC (Filière Aquacole) doivent nous permettre d'inscrire le projet dans le cadre du « CAP Filière » (qui se construit actuellement avec le Conseil Régional dont l'objectif vise à développer la filière).

Une rencontre collective le 11 février 2019 a réuni les principaux acteurs pour rendre compte de l'enquête réalisée (cf Synthèse en annexe), de vérifier les besoins et penser le cadre de formation. Concernant les besoins, les acteurs présents ont fait part de leur souhait de formation au plus près de leurs besoins et ont ciblé un certain nombre de compétences. Un travail de traduction de ces besoins en offre de formation est en cours ainsi que des modalités de formation en lien avec les entreprises. Une concrétisation doit voir le jour grâce au concours du conseil régional fin 2019 via le dispositif DEFI (Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives).

- **Attirer des apprenants** : L'un des enjeux pointés lors de la rencontre avec la fédération des poissonniers est celui de l'attractivité : « comment inciter à découvrir/apprendre et aimer ce métier ? ».

Nous avons travaillé sur différentes actions possibles en direction des jeunes selon la « cible » :

- Les jeunes de la mission locale dans le cadre de la garantie jeunes / les jeunes pris en charge par les différentes actions de remédiation scolaire (dont celles que nous souhaitons mettre en place par ce projet)
- Les Mineurs Non Accompagnés, public spécifique très présent sur le département et « demandeur » de contrat d'apprentissage.

- Les jeunes passionnés de pêche, la fédération de la pêche de l'Indre est prête à permettre des actions de sensibilisation lors de différents temps qu'elle organise.
- Un recrutement au moins régional voir national via le réseau des MFR, la confédération nationale des poissonniers et des structures proches.

Mais ces actions de sensibilisations ou informations collectives ne suffiront pas pour susciter ou vérifier l'envie de jeunes. Des stages de découvertes doivent pouvoir être mis en place pour s'assurer de la bonne adéquation entre la personne et ce métier. Cela nécessite l'engagement des professionnels.

Par ailleurs et concernant la première formation qui pourrait se lancer fin 2019 dans le cadre de la formation continue, un lien est noué avec le chantier d'Insertion « Idées en Brenne » et pôle emploi pour repérer des profils potentiels pour entrer en formation. Cette première expérience servira de test avant de développer des formations notamment dans le cadre de l'apprentissage.

- Penser le cadre de la formation : Ce travail a consisté à mesurer la capacité de lieux pouvant accueillir la formation à travers différents scénarios qui restent à creuser. L'utilisation de Plateau technique et d'hébergement sont des pistes qui restent à creuser. Concernant la première formation qui doit voir le jour, un lien solide avec les entreprises doit se créer pour que les infrastructures des entreprises du territoire soient le cadre privilégié de la formation.

Les suites :

Suite à la rencontre collective du 11 février 2019 qui a rassemblé de nombreux acteurs, un nouveau travail est engagé pour construire un cadre de formation qui verra le jour fin 2019.

En effet, compte tenu des positionnements et, afin de répondre de manière la plus fine aux besoins des entreprises, le choix est fait de construire une proposition de parcours de formation spécifique. Cette proposition de formation consisterait à relever des blocs de formation du CQP (Certificat de Qualification Professionnel) qui pourraient dans un premier temps être proposées aux entreprises. Une fois cette proposition finalisée, une rencontre collective avec les parties prenantes devrait permettre la mise en place d'une formation pour la fin de l'année. Pôle emploi s'engage dès à présent à travailler au sourcing et mobiliser ses propres dispositifs. Le Conseil Régional est également prêt à s'engager notamment financièrement dans le cadre du programme DEFI (Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives).

Il a été réaffirmé que la seconde étape consisterait à permettre l'accompagnement de jeunes dans l'apprentissage de ce métier par la mise en place d'un CAP.

Fiche Action 3

Actions de remédiation scolaire

Si la première étude a mis en avant les problèmes de décrochage scolaire sur le territoire, les réponses restent à être mises en œuvre. Cette nouvelle étude a permis d'affiner le besoin en le quantifiant et le qualifiant. Elle a permis également de construire des réponses à cette problématique. Ce travail se fait en lien avec la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs et les acteurs du Service Public Régionalisé d'Orientation présent sur le territoire.

Trois axes ont jalonné ce travail :

- **Mobiliser les parties prenantes**
- **Observer les dispositifs/actions existantes sur d'autres territoires**
- **Construire un dispositif expérimental**

Cela va se traduire par :

- **Axe 1 : Mobiliser les parties prenantes**

Si les acteurs du territoire sont conscients de la problématique, tous constatent l'absence de réponses satisfaisantes actuellement. C'est à partir de la connaissance des différentes structures (éducation nationale, SPRO, Mission Locale notamment) et de leurs actions que le diagnostic s'est affiné au cours de ce travail. Des rencontres ont eu lieu avec l'éducation nationale, les missions locales, les services du Conseil Régional en charge du Service Public Régionalisé d'Orientation (SPRO).

Elles ont permis de mettre en place une rencontre collective le 26 février 2019 réunissant les principaux acteurs présents sur le territoire. Cette rencontre dont vous trouverez en annexe le compte rendu à permis de mieux comprendre les actions mises en œuvre et construire des complémentarités avec les actions imaginées.

De manière complémentaire, d'autres acteurs (Conseil Départemental, Structure d'accueil de demandeurs d'asile, acteurs de l'accompagnement des personnes porteuses de handicap) sont intéressés par la réflexion pour mieux prendre en compte les problématiques qu'ils traitent, notamment :

- **Les jeunes allophones** : Mineurs Non Accompagnés pour le Conseil Départemental, Elèves Allophones Nouveaux Arrivants pour l'Education Nationale, Jeunes Majeurs ayant obtenu un titre de séjour pour le Centre d'Accueil et d'Orientation : ces termes recouvrent des réalités équivalentes ou proches ayant en commun d'avoir le besoin d'être accompagné dans les apprentissages de base (au moins le français) et dans le fait de trouver sa voie en France.
- **Les jeunes porteurs de handicap** ou ayant des inadaptations, reconnus ou non pour leur handicap ; ils ont besoin d'être sécurisés pour se révéler.

Certains jeunes accompagnés par l'**Aide Sociale à l'Enfance** ou la **Protection Judiciaire de la Jeunesse** manquent également de lieu sur le département pour découvrir leur voie professionnelle.

Ce travail a permis de compléter le diagnostic local en terme d'outils existants sur le territoire et sur les besoins :

Les dispositifs existants : PACEA et Garantie Jeune (Mission Locale), 3ème prépa pro (Education Nationale Lycée Pasteur), Visa « Elaboration de projet professionnel » (INFREP), Actions de lutte contre l'absentéisme (Collège des Ménigoutes). D'autres dispositifs sont présents sur Châteauroux ou Montmorillon mais trop difficilement accessible.

L'analyse des besoins :

La **Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire** a recensé 119 jeunes sur l'arrondissement du Blanc en septembre 2018 dont 78 réellement sans solutions.

Selon le Rapport d'Activité 2017 de la **Mission Locale** : La population active inoccupée sur le Sud de l'Indre était de 4 563 personnes (11,11% de la pop active) dont 1 062 jeunes de 16-25 ans. 383 jeunes ont été reçus en entretien au Blanc en 2017. Ils sont 40% à avoir un niveau inférieur au Niveau 5 (CAP) et 32% n'ont aucun moyen de transport.

Par ailleurs, l'Appel à Projet « Publics Invisibles » dans le cadre du PIC note que dans l'Indre en 2014, 4752 jeunes de 15 à 25ans ne se trouvaient ni en emploi ni en formation soit 20,9% des jeunes (ce qui est le plus fort taux de la région Centre).

Mais les données restent partielles et fluctuantes.

- Axe 2 : Observer les dispositifs/actions existantes sur d'autres territoires

D'autres territoires sont confrontés à cette problématique et certains ont déjà construit des réponses. Afin de faire aboutir cette seconde étude, nous nous sommes appuyé sur d'autres expériences. Elles sont nombreuses (Mobilité Internationale, Sport, éducation populaire, etc.), portées par des structures diverses (associations, éducation nationale, etc.) et méritent d'être analysées pour mesurer les aspects transposables.

Ainsi plusieurs actions ont été étudiés :

- « L'année autrement » lancée au sein du réseau des Maisons Familiales Rurales, elle vise à accompagner à la suite d'un bac pro ou pour des demandeurs d'emploi la découverte d'une branche professionnelle ou une multiplicité de secteur par des stages mais également des mobilités européennes. Ces dispositifs ne semblent pas avoir trouvé leur modèle financier pour le moment ce qui n'a pas permis leur développement.

- l'Année de Remobilisation à Temps Plein, dispositif qui vise dans le cadre de l'Education Nationale à se mettre aux rythmes des jeunes à la fois décrocheurs mais également allophones. L'alternance y est mise en œuvre avec de nombreuses périodes de stage. La classe de Châteauroux visitée prend en charge principalement des Elèves Allophones Nouveaux Arrivants.

- L'Ecole de la Transition Ecologique (Association 3PA), expérience soutenue par la région Occitanie, vise la remédiation scolaire par la découverte des métiers de la transition écologique. Différents outils (Garantie Jeune, Service Civique, ...) sont mobilisés pour redonner aux jeunes de la motivation et de la confiance en eux pour trouver leur voie. Il propose depuis cette année un CAP en Menuiserie.

Ecole de la 2^{ème} Chance, 3^{ème} Prépa Pro, DIMA ont été observés mais de façon moins fine.

- Axe 3 : Construire d'un dispositif expérimental adapté à la réalité du territoire

En parallèle des autres axes de l'étude, un exercice de création a été entrepris pour penser des dispositifs expérimentaux capables de répondre aux problématiques. Ce travail s'est fait en confrontation avec les acteurs du territoire lors de la rencontre collective du 26 février et en amont avec le conseil régional et l'éducation nationale. Ils résultent également de l'existence des dispositifs financiers existants qui cadrent en partie les actions.

Trois dispositifs ont été investigués :

- Le PIC 100% Inclusion : C'est l'ambition de parcours intégrés et personnalisés, depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi ou à l'activité durable, permettant la construction de projets professionnels et le développement ou la valorisation de compétences. C'est une démarche d'expérimentations au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, résidant dans les territoires prioritaires de la politique de la ville ou des zones rurales. C'est un soutien aux pédagogies les plus actives, confortant le goût d'apprendre, la confiance en soi et l'engagement des bénéficiaires.

- Le PIC « Prépa Apprentissage » : Ciblant les jeunes pas ou peu qualifiés, cet appel à projet vise à permettre sur une durée de 2 jours à 10 mois d'accompagner les jeunes à trouver prioritairement un

contrat apprentissage par la découverte de métiers, l'accompagnement sur les compétences clés et le positionnement.

- Le PIC « Publics Invisibles » : Cet appel à projet vise le public le plus éloignés des dispositifs d'accompagnement notamment portés par les missions locales concernant les jeunes. Les territoires ruraux sont également ciblés par ce dispositif qui doit favoriser les actions innovantes visant à faire sortir de l'anonymat les jeunes rejoins.

Les suites :

Le choix qui a été fait est celui du dépôt **d'un Appel à Projet « Prépa Apprentissage »** en Avril 2019, déposé dans un cadre régional avec une dizaine de MFR, et un second « Public Invisibles » en Septembre 2019.

Fiche Action 4 :

Le secteur des services à la personne

Cette seconde étude avait pour objectif de déterminer avec les acteurs les besoins du secteur des services à la personne et la capacité des acteurs à s'impliquer.

Pour cela, des actions ont été entreprises pour :

- **Mobiliser les acteurs pour déterminer les besoins et leurs engagements**
- **Construire des réponses avec l'ensemble des parties prenantes**

Concrètement :

- **Mobiliser les acteurs** : La mobilisation des acteurs a pris deux dimensions. La première concerne la GPECT départementale, mise en place par UNIFORMATION et la DIRECCTE, développée ci-dessous. La seconde concerne le travail engagé avec le Club des entrepreneurs de la Brenne afin de mettre en place de façon partenariale une rencontre des acteurs locaux du service et du commerce afin de construire un diagnostic partagé et affiner les besoins en termes de compétences les plus criants. Cette rencontre partenariale n'a pu se mettre en place au cours de cette étude du fait du changement de gouvernance au sein du club des entreprises de la Brenne. Pour autant, la nécessité de travailler à des réponses adaptées comme il en existe sur des territoires similaires en termes d'ingénierie de formation (cursus à double compétences, formation co-construite avec les entreprises, etc.) afin de pouvoir aider les acteurs économiques à se projeter reste d'actualité.
- **Construire des réponses** : En parallèle, comme présenté plus haut, une GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emploi et Compétence Territoriale) s'est mise en place au niveau départemental en regroupant les acteurs du maintien à domicile. Le chargé d'étude y a pris part afin d'enrichir la GPECT de la première étude réalisée mais également pour que, selon les besoins, le potentiel Centre de Ressource/MFR en Brenne puisse participer à répondre aux enjeux. Ce travail reste en cours.
En parallèle et c'est l'autre raison du peu d'avancées sur ces axes, le lycée du Blanc a obtenu l'ouverture d'une formation (un CAP) sur la question du service. Le choix a été fait de ne pas concurrencer ce travail. Une fois cette formation existante un travail en concertation pourra avoir lieu pour compléter cette offre soit par un niveau proposé différent (Bac Pro) soit par une formation apportant d'autres compétences (CAPa Services aux Personnes et Vente en Espace Rural).

En parallèle, et pour avancer davantage sur les besoins de ce secteur, un travail reste à faire concernant l'attractivité de l'emploi. Cela passe par le fait de répondre à la question des parcours, de la mobilité, de l'isolement.

Si ce travail n'a pu aboutir à ce stade, il pourra faire l'objet d'un prolongement ultérieur dans le cadre de la veille sur les besoins de formation et en lien avec la GEPCT dont les conclusions seront connues très prochainement.

Les suites : Rendre possible la mise en place de formation

Quelles formations ?

Cette étude complète la précédente sur les besoins de formations existant sur le territoire et débouche sur des propositions d'actions de formations concrètes dont certaines sont d'ores et déjà lancées.

Ces formations visent trois objectifs :

- couvrir le besoin de formation et d'accompagnement des personnes ni en formation en ni emploi et particulièrement des jeunes.
- permettre l'accompagnement les entreprises du territoire pour répondre à leur besoin de formation en favorisant l'utilisation et animation des dispositifs existants.
- développer des formations qui puissent être des leviers pour construire l'avenir de ce territoire.

Différentes formations sont dès à présent ciblées et doivent voir le jour d'ici la fin de l'année car les besoins sont partagés, les acteurs impliqués et les modalités définies.

D'autres besoins demandent d'être encore définis pour aboutir à des réponses les plus fines possibles. Reste également la nécessité de continuer d'animer ces questions avec l'ensemble pour faire émerger des réponses partagées et les mettre en œuvre.

Formations mise en œuvre en 2019 :

Une « Prépa Apprentissage » (Cf Maquette en PJ)

La volonté est de s'appuyer sur l'appel à projet du même nom dans le cadre du Programme d'investissement dans les Compétences (PIC) lancé par l'état. Le projet vise d'une part à accompagner les jeunes en recherche d'orientation qui souhaitent une intégration professionnelle rapide et, d'autre part sécuriser les jeunes et les entreprises pour ceux qui ont un projet d'apprentissage défini. Un parcours ouvert (avec des entrées et des sorties permanentes) sera proposé comprenant :

- une période de positionnement pour construire un projet adapté à la personne
- une trajectoire individualisée en alternance de découverte ou de confirmation d'un projet professionnel
- d'apprentissage de prérequis pour intégrer un contrat d'apprentissage
- une sécurisation des premières semaines du contrat d'apprentissage.

Ce parcours aura une durée de quelques jours à 10mois selon les besoins de la personne.

Rejoindre les « Publics Invisibles » :

Cette action vise à rejoindre les jeunes du territoire les plus éloignés des structures d'accompagnement. L'appel à projet du même nom a pour date de dépôt septembre 2019. Dans ce cadre, il reste à affiner en lien avec les acteurs du territoire dont le SPRO. Une entrée pourrait être la question de la mobilité pour faire de cette question une première accroche pour atteindre ces jeunes, créer un lien afin de penser un parcours. Une seconde entrée peut être la question de la transition écologique pour favoriser leur remobilisation autour d'une question d'intérêt général. Ces pistes doivent être confrontées, développées, affinées pour une réalisation dans le courant de l'hiver 2019.

Formation Continue en Poissonnerie (Cf proposition parcours Poissonnerie)

Suite à la rencontre collective du 11 février présentée plus haut, une première maquette de formation a été proposée aux acteurs. A partir de cette maquette, un travail est en cours en lien avec le service de la formation continue du conseil régional pour construire une réponse

adaptée aux besoins des entreprises. Ce parcours s'appuiera sur le dispositif DEFI (Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives) avec l'implication des entreprises du secteur. Il s'agit de faire un travail partenarial de sourcing (repérage des personnes susceptibles de rentrer dans ce dispositif), avant une période d'immersion au sein des entreprises pour vérifier la bonne adéquation des personnes à l'emploi proposé avant une période de formation de 3 à 6 mois pour acquérir par le biais de l'alternance les compétences nécessaires aux postes débouchant sur une embauche au sein de l'entreprise.

Cette action de formation pourra être suivie de l'ouverture d'une formation qualifiante tel qu'un CAP en Poissonnerie.

Des actions de formation qui restent à construire en 2020 et suivant :

Dans les métiers de la transition écologique :

Comme évoqué, les acteurs économiques travaillant autour de la démarche « ECHOBAT » souhaitent développer leur offre en écoconstruction. Cela demande une montée en compétence des ouvriers qui pourraient se traduire par une formation : La formation d'Ouvrier Professionnel en Eco Construction (OPEC). Il s'agit maintenant de travailler avec les acteurs pour rendre possible cette formation sur le territoire. Par ailleurs des actions de formation visant à faire découvrir aux jeunes la diversité des métiers de la transition écologique reste en projet selon des modalités qui restent à définir.

Des actions de formation sur les mobilités :

La formation à la mobilité est un enjeu majeur pour un large part de la population et particulièrement celle qui a le sentiment d'être « piégés » sur le territoire. Des actions sont à mettre en œuvre à la fois pour apprendre à se servir des moyens de locomotion individuel ou collectif, doux ou motorisés mais également pour favoriser la mobilité en l'expérimentant. Des expériences existent, notamment les plateformes de mobilité, pour beaucoup en zone urbaine qu'il s'agirait d'adapter au territoire en lien avec les acteurs locaux.

Des actions de formation sur le numérique :

Donner une capacité à utiliser l'outil informatique est déterminant. De nombreuses expériences sur le territoire régional existent dont celle de la Brenne Box (Mézières en Brenne). Cette initiative montre comme d'autres (formations itinérantes autour d'Azay le Rideau – 37 -) doivent pouvoir essaimer pour n'oublier personne. Ce travail de formation reste à être mis en œuvre de manière concertée.

Animer les questions de formation :

Un travail important d'animation des questions de formation reste à faire. Il comprend différentes entrées :

- A partir des outils de diagnostic notamment du conseil régional ou de pôle emploi, pouvoir identifier les problématiques et accompagner les acteurs au montage d'actions de formation.
- Travailler avec les entreprises sur les besoins de formation, la question des services à la personne au sens large évoqué dans les deux études mais qui n'a pour le moment pas abouti
- Mieux accompagner les acteurs du territoire de la formation comme des entreprises pour favoriser la découverte des métiers et le développement de liens entre les acteurs du territoire autour des questions d'orientation.

Comment rendre possible ces formations ?

Afin de rendre l'ensemble de ces actions possibles, une nouvelle rencontre d'un comité de pilotage sera organisée une fois les garanties réunies pour la poursuite du projet (mai/juin). Cette rencontre permettra de présenter les résultats de cette étude, les actions qui seront mise en œuvre et le calendrier.

En parallèle, une structure juridique sous forme associative va être constituée localement pour être support dans les mois et années à venir du développement du projet. Cette structure intègrera le réseau des Maisons Familiales Rurales et sera constituée par les habitants du territoire à l'initiative du projet ainsi que des structures MFR partenaires. Cette structure se verra transférer au fur à mesure de l'avancée du projet, l'ensemble des compétences pourra être à terme autonome avec un pilotage ouvert aux acteurs du territoire.

Concernant la mise en place des premières formations, un partenariat renforcé se met en place avec des MFR existantes pour assurer leur portage administratif et pédagogique. Il s'agit de s'assurer du bon fonctionnement de ces formations en s'appuyant sur des compétences d'ingénieries, de gestion et pédagogiques. Il s'agit des MFR d'Indre et Loire dont celle de Loches qui est la plus en proximité.

La Fédération Régionale reste présente dans l'appui de ce projet local et assurera le portage autant que nécessaire. Le renouvellement du contrat de chargé de projet pour assurer la mise en place du projet s'envisage aujourd'hui dans ce cadre.

CONCLUSION :

Ce travail confirme l'enjeu que représente la formation sur le territoire. C'est un élément essentiel qui conditionne l'émancipation des habitants et la construction de perspective d'avenir pour le territoire. Pour réussir le pari d'élever le niveau de qualification globale et d'assurer à chacun un minimum de formation, cela suppose une volonté partagée entre des acteurs aux compétences complémentaires. Cela nécessite aussi de continuer d'animer ces questions, de l'ingénierie de formation pour faciliter la mise en œuvre, des réalisations concrètes qui montrent que ce travail paie et est gagnant pour chacun.

Il nécessite maintenant de nouveaux moyens à mobiliser. Ils comprennent différentes dimensions :

- un complément de financement pour les formations liées à des appels à projet. Ceux-ci couvrent 80% des frais pour ceux inscrits dans le PIC (Programme Investissement dans les Compétences), reste 20% à trouver.
- Une enveloppe pour continuer le travail d'animation et de développement du projet qui passe par la reconduction du ½ temps du chargé de projet pour une durée de quelques mois.
- La recherche de nouvelles ressources pour construire les projets de formation imaginée (numérique, mobilité, etc).

Il est nécessaire de donner, les outils indispensables (qui sont ceux de la formation) aux habitants de ce territoire pour regarder sereinement l'avenir en participant de sa construction.

Liste des membres du comité de pilotage

Structures	Personne	Fonction
Conseil Régional	Mme RIVET	VP du Conseil Régional
Conseil Régional	Mr BOUCHER	réfèrent 36 Formation Continue
Conseil Régional	Mme VALMAGGIA	Directrice Ajointe AdT
Conseil Régional	Mme ROUSSEAU	Chargée de mission A vos ID
Conseil Régional	Mme GOMBERT	Conseillère Reg + VP PNR
Parc Naturel Régional	Mr CHANTEGUET	Président
Parc Naturel Régional	Mr LALANGE	Directeur Adjoint
Parc Naturel Régional	Mr CHAMPIGNY	Président du conseil de Dvpt
Com de Com Brenne/ValdC	Mr MERIOT	Président
Com de Com Brenne/ValdC	Mr BERNOT	Animateur Economique
Com de Com Cœur de Brenne	Mr CAMUS	Président
Com de Com Cœur de Brenne	Mme LEPAGE	Animatrice Economique
Com de Com MOVA	Mr GOURLAY	Président
Com de Com MOVA	Mr SAFAH	Animateur Economique
Conseil Départemental	Mr DOUCET	VP Conseil Départemental
Conseil Départemental	Mme de GOUVILLE	Directrice de la DPDS
Mission Locale	Mr GALILE	Directeur
CIO / SPRO	Mr Thomas	Directeur
Pôle Emploi	Mme MACE	Chargée d'Entreprise
Club des Entrepreneurs	M SABADIE	Président
Initiative Brenne	M JACQUET	Président
Initiative Brenne	Mme GAGNOT	Animatrice
Idées en Brenne	M GODET	Directeur
RBIJ	Mr ROBIN	Responsable
FAREC	Mme Aubrun	Présidente
CCI de l'Indre	Mr GERNAIS	Président
Chambre d'Agriculture	Mr CHAZE	Président
CMA	Mr FRUCHET	Président
FR MFR	Mr HUEZ	Président
	Mr GUYON	Directeur
	Mme MILA	Chargée de Mission
FD 37 MFR	Mr ROSE	Directeur
Collectif Local	Mme FOULATIER	Membre
	Mme MOREAU	Membre
	Mme CARTIER	Membre
	M BIROT	Membre
	Mme COURGEAU	Membre

Liste des personnes et initiatives rencontrées

Remédiations Scolaire

Structures	Personne	Fonction
Mission Locale	Mr GALILE	Directeur
CIO / SPRO	Mr THOMAS	Directeur
Idées en Brenne	M GODET	Directeur
Conseil Régional	Mr VETELE	SPRO/Conseil Rég
Conseil Départemental	Mme SARREO	Responsable CAS Le Blanc
Conseil Départemental	Mme JUSSERAND	Responsable ASE
CAO Argenton	Mme ESCLAPEZ	Directrice
CAP EMPLOI	Mr COSNIER	Directeur Adjoint
CAP EMPLOI	Mme GISSOT	Responsable Apprentissage
CAP EMPLOI	Mme BOURTI	Responsable secteur du Blanc
ATOOUT BRENNE	Mr POTARD	Directeur Adjoint
CAF	Mme RAYNAUD	Conseillère Territoriale
Centre Social	Mr GAUDINAT	Directeur
CMA SPRO	Mme VENDERLOOVEN	CDA CMA 36
SPRO – Conseil Régional	Mr Benjamin VETELE	Chargé de Mission
Education Nationale	Mme BEAUVALLE	Inspectrice de l'EN Information/Orientation
Education Nationale	Mr CHELOT	délégué académique
Education Nationale	Mme TOMKO	Conseillère technique DASEN 36
Education Nationale	Mr CINTRAT	Resp ARTP
MFR Avenes Sur Helpes	Mr HEUVENEERS	Responsable formation remédiation
MFR THURET 63	Mr MENAGER	Directeur
MFR VERTUS (51)	Mme BAILLOT	Responsable formation
FR MFR Occitanie	Mme ANTOINE	Ajointe de direction
3PA	Mr MATHIS	Directeur

Liste des personnes et initiatives rencontrées

Poissonnerie

Structures	Personne	Fonction
OPCALIM	Mme PEGUET	Référente Région Centre VdL
CGAD - Maison des Métiers de l'Alimentation	Mme DELORME	Responsable de l'Observatoire
FAREC	Mme AUBRUN	Présidente
FAREC	Mme LUCHINI	Animatrice
GAL Filière Bio	Mr BOURGY	Président
Confédération de la Poissonnerie	Mr DAUBIGNEY	Secrétaire général
Confédération de la Poissonnerie	Mr JESSEL	Président
FORCO	Mme BIJU	Déléguée Régionale
Fédé Pêche 36	Mr BARBEY	Directeur
Maison du Fromage	Mr DARREAU	Président
E LECREC Cap Sud Chtx	Mme BENOIT	Resp Poissonnerie
E LECREC Cap Sud Chtx	Mr LUGUET	Directeur
Carrefour Chtx	Mr DELANEAU	Resp Poissonnerie
Intermarché St Marcel	Mr HOARAU	Resp Poissonnerie
Intermarché St Marcel	Mr GAULTIER	Directeur
E LECLERC Le Blanc	Mr GUIGNANDON	2ème rayon Poissons
E LECLERC Le Blanc	Mr FORNACE	Directeur
Intermarché Le Blanc	Mr MOREL	Directeur
Super U Le Blanc	Mr ROUSSEAU	Resp Poissonnerie
Super U Le Blanc	Mr COURET	Directeur
Poissonnerie GOUBAULT Ardente	Mr et Mme GOUBAULT	Patron
Poissonnerie Halles CHTX	Mme MEROT	Patronne
Poissonnerie Argenton	Mr DAVESNE	Patron
Au Marché Frais (POULIGNY)	Mme BISSON	Patronne
FISH BRENNE	Mr GEOFFROY	Directeur Général
Reflets de Brenne	Mr BERTHAULT	Patron

Liste des personnes et initiatives rencontrées

Transversal

Structures	Personne	Fonction
Conseil Régional	Mme MATHIEU	Carte des formations
Com de Com Brenne/ValdC	Mr BERNOT	Animateur Econ
Com de Com Cœur de Brenne	Mme LEPAGE	Animatrice Economique
Com de Com MOVA	Mr SAFAH	Animateur Economique
UNIFORMATION	Mr ARTIGES	Responsable 36
Base de Loisirs	Mr DESCOMBES	Directeur
Base de plein Air	Mr GROIZEL	Directeur
Mob d'emploi	Mme RIVETI	Directrice
Formateur Indépendant	Mr LEBERT	Formateur Independant (videoconf 3D)
INFREP	Mr GUETTRE	Directeur
AFORMAC		Intervenante au Blanc
LYCEE PASTEUR	Mr RYKACZEWSKI	Directeur Délégué à la Formation Professionnelle et Technologique
BRENNE BOX	JB CONSTANT	Responsable
GIP RECIA	Mr BENNACEUR	Chargé de Mission
CATALYS CONSEIL	Mme FOUCHER	Cabinet Conseil en GEPCT

Compte rendu Rencontre collective sur la Poissonnerie

Le 11 février 2019 à la maison du Parc (Rosnay)

Avec :

Mme PEGUET, Conseillère OPCALIM
Mr GOURON, Conseiller en Insertion aux Ateliers de la Brenne
Mr TAILLEBOURG, Représentant Initiative Brenne
Mr DARREAU, représentant de la FAREC
Mr DAVESNE, Poissonnier à Argenton
Mr BOUCHER, référent Indre du Conseil Régional
Mr MOREL, Directeur de l'Intermarché du Blanc
Mme MACE, Conseillère Entreprise à Pôle Emploi
Mr GEOFFROY, Directeur de Fish Brenne
Mr LALANGE, Directeur Adjoint du PNR
Mme BIJU, responsable FORCO (par Audio Conférence)
Mr HUEZ, Président de la FR MFR
Mme MILA, Directrice Adjointe FR MFR
Mme FOULATIER, chargée du programme LEADER pour le PNR
Mr GUYON, Directeur FR MFR
Mr COLY, Chargé de projet pour la FR MFR

Excusés :

Mme GOMBERT, Maire du Blanc et Conseillère Régionale
Mr Champigny, président du Conseil de Développement
Mme Moreau (Collectif)
Mr BARBEY (Fédération de pêche)
Mr FORNACE (Leclerc Le Blanc)
Mr DAUBIGNEY (Confédération des Poissonniers)
Mr THOMAS (CIO)
Mr BERNOT (Com de Com Brenne Val de Creuse)
Mr SAFAD (Com de Com MOVA)
Mme LEPAGE (Com de Com Cœur de Brenne)

Introduction de la rencontre :

Monsieur GUYON ouvre la rencontre en rappelant l'historique du projet. Le projet prend naissance dans la volonté d'habitants de penser l'avenir du territoire et des jeunes qui y vivent. C'est ce groupe d'habitants qui se sont tournés vers la Fédération Régionale des MFR.

Les MFR repose sur deux grands principes, la pratique de l'alternance et l'implication dans le développement du territoire.

Mr GUYON explique la première phase de l'étude qui a consisté en un diagnostic de territoire pour mesurer les besoins et voir dans quelle perspective de développement du territoire d'éventuelles formations pouvaient s'inscrire les formations.

Dans ce cadre, la question de la poissonnerie a émergé au croisement d'un besoin repéré de formation à un niveau interrégional et le développement de l'aval de la filière piscicole.

Monsieur GUYON présente les objectifs de la rencontre :

- présentation des acteurs associés à ce projet

- présentation du travail réalisé et l'enquête menée
- Entendre les positionnements des acteurs : l'intérêt pour ce projet et les soutiens/liens possibles

Les résultats de l'étude et de l'enquête :

Mr COLY présente les 4 axes de travail réalisés :

- **S'inscrire dans la filière** : Le premier travail réalisé a été l'objet de rencontres et d'échanges avec les organismes chargés d'animer la filière notamment en terme de formation. Des contacts réguliers ont lieu avec la Confédération Nationale des Poissonniers (**maintenant Organisation des Poissonniers Écaillers de France**) car elle gère le CFA de la Poissonnerie de Rungis. Des échanges réguliers ont également lieu avec les deux OPCA liés à la poissonnerie OPCALIM (Poissonniers Traditionnels) et FORCO (OPCA de la distribution – GMS). Grâce à leurs collaborations, nous avons construit une enquête à vocation interrégionale en direction des poissonniers pour mesurer leurs besoins comme leur implication potentielle dans un outil de formation.

- **Mobiliser le territoire** : Des rencontres individualisées ont été conduites avec les acteurs du territoire en lien avec le poisson (les poissonniers du territoire et les acteurs de la filière piscicole).

Des rencontres avec l'ensemble des poissonneries du territoire (certains sont présents) qui ont exprimé leur intérêt et leur engagement. Les échanges avec la FAREC (Filière Aquacole) doivent nous permettre d'inscrire le projet dans le cadre du CAP Filière qui se construit actuellement avec le Conseil Régional visant à développer la filière.

- **Attirer des apprenants** : L'un des enjeux pointés lors de la rencontre avec la fédération des poissonniers est celui de l'attractivité : comment inciter à découvrir/apprendre et aimer ce métier ? Nous avons travaillé sur différentes actions possibles en direction des jeunes selon la « cible » :

- Les jeunes de la mission locale dans le cadre de la garantie jeunes / les jeunes pris en charge par les différentes actions de remédiation scolaire (dont celles que nous souhaitons mettre en place sur Le Blanc)

- Les Mineurs Etrangers Isolés, public spécifique très présent sur le département et « demandeurs » de contrat d'apprentissage.

- Les jeunes passionnés de pêche, la fédération de la pêche de l'Indre est prête à permettre des actions de sensibilisation lors de différents temps qu'elle organise.

- Un recrutement au moins régional voir national via le réseau des MFR, la confédération nationale des poissonniers et des structures proches.

Mais ces actions de sensibilisation ou information collective ne suffiront pas pour susciter ou vérifier l'envie de jeunes, des stages de découvertes doivent pouvoir être mis en place pour s'assurer de la bonne adéquation entre le jeune et ce métier. Cela nécessite l'engagement des professionnels.

- **Penser le cadre de la formation** : Ce travail a consisté à mesurer la capacité de lieux à accueillir la formation à travers différents scénarios qui restent à creuser. Plateau technique / hébergement plusieurs pistes sont à l'étude.

PRESENTATION DE L'ENQUETE : voir documents joints (synthèse et présentation PPT)

Echanges entre les participants, plusieurs questions sont soulevées :

La question des compétences :

Elles sont variées en fonction des entreprises :

- Mr Geoffroy pour FISH BRENNE relève que la première compétence est le fait de lever des filets

- Mr DAVESNE c'est la question traiteur et conseil culinaire qui est important.

- Pour Mr Morel (Intermarché), l'important réside dans les savoir de base (le fait de savoir compter), avoir une notion de coût, de calcul de marge qui est pour ce secteur capital.

Tout le monde s'accorde sur le fait qu'aimer le poisson est primordial.

Sur la question de l'attractivité de la formation, Mr BOUCHER mentionne que la motivation vient principalement de l'engagement pris envers les personnes demandeuses d'emploi à pouvoir accéder à un emploi stable (au moins 6mois). Mme MACE va dans le même sens et exprime que de nombreuses personnes sont « cassées » sur le territoire après une dizaine d'année passées à galérer et que le plus important reste le fait que ces personnes retrouvent confiance en elles.

L'intérêt de donner une spécificité autour des poissons d'étang est également mise en avant et peut être un facteur d'attractivité supplémentaire notamment pour d'autres régions piscicoles. Ces actions de formation peuvent être facteur de développement de la filière confirme Mr DARREAU pour la FAREC.

Pour l'ensemble des entreprises présentes, le besoin en main d'œuvre pourrait s'exprimer relativement rapidement s'ils ne sont pas immédiats. D'une façon plus globale, si l'on se réfère à l'enquête, les besoins sont bien réels.

Présentation des formations par Mme MILA :

CQP Vendeur-préparateur en produits de la mer

Le vendeur-préparateur en produits de la mer a pour mission d'écouter, conseiller sa clientèle sur le choix des produits de la mer, la façon de les cuisiner, de renseigner sur les produits traiteur en vente mais aussi de commercialiser tous les produits du commerce.

Le vendeur-préparateur met également en œuvre un processus de transformation et de préparation des produits de la mer (poissons de toutes sortes, crustacés, coquillages) et produits traiteur dans le respect des règles d'hygiène et de la législation en vigueur.

Il/elle réalise les activités suivantes :

- Mise en place du point de vente des produits de la mer
- Accueil, conseil et vente des produits de la mer et produits traiteur du point de vente
- Mise en œuvre des procédures de qualité, d'hygiène, de sécurité alimentaire et de gestion de l'environnement selon le guide de bonnes pratiques d'hygiène du poissonnier détaillant

Selon la spécialisation choisie par le vendeur-préparateur et l'organisation du point de vente :

- le filetage de poissons,
- la préparation de plateaux de fruits de mer,
- la préparation de produits traiteur crus ou cuits.

CQP Responsable-adjoint d'un point de vente en poissonnerie de détail

Sous la direction du chef d'entreprise, le responsable-adjoint d'un point de vente en poissonnerie de détail a pour rôle de seconder le dirigeant dans ses activités d'organisation et d'animation d'un point de vente afin de dynamiser la vente des produits, puis de coordonner l'activité de l'équipe dans le respect de la politique commerciale et des procédures définies par sa hiérarchie.

Il/elle réalise les activités suivantes :

- Gestion d'un point de vente de produits de la mer
- Coordination de l'activité de l'équipe
- Commercialisation des produits de la mer et gestion de la relation clientèle
- Contrôle qualité, hygiène et sécurité

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Poissonnier

Le titulaire du CAP Poissonnier assure la réception, le stockage des produits livrés, la transformation et la commercialisation des produits de la mer et de certains poissons d'eau douce dans le respect des règles d'hygiène, de santé, de sécurité du travail et de traçabilité, conformément aux exigences réglementaires en vigueur. Il présente et met en valeur les divers produits, assure en autonomie et intégralement l'acte de vente.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Suite à cette présentation des diplômes possible, Mme PEGUET met en avant que le CQP s'adresse aux personnes déjà inscrites dans un secteur professionnel.

Mr GOURON dit l'intérêt pour les chantiers d'insertions de trouver des solutions tant de formation que d'emploi et la disponibilité des ateliers de la Brenne pour accompagner les différentes actions.

Les suites :

Compte tenu des positionnements et, afin de répondre de manière la plus fine aux besoins des entreprises, le choix est fait de construire une proposition de parcours de formation spécifique. Celle-ci consisterait à relever des blocs de formation du CQP qui pourrait dans un premier temps être proposé aux entreprises. Une fois cette proposition finalisée, une rencontre collective avec les parties prenantes devrait permettre la mise en place d'une formation pour la fin de l'année. Pôle emploi s'engage dès à présent à travailler au sourcing et mobiliser ses propres dispositifs. Le Conseil Régional est également prêt à s'engager notamment financièrement notamment dans le cadre du programme DEFI (Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives).

Il a été réaffirmé que la seconde étape consisterait à permettre l'accompagnement de jeunes dans l'apprentissage de ce métier par la mise en place d'un CAP.



Enquête Poissonnerie

Résultats et analyse

Novembre 2018

Réalisé dans le cadre de l'étude d'opportunité pour un centre de ressources / MFR sur la formation en Brenne



En partenariat avec :



CONFÉDÉRATION NATIONALE
DES POISSONNIERS - ÉCAILLERS DE FRANCE
Professionnels du Commerce du Poisson, des Coquillages et des Crustacés



Méthodologie de l'enquête

Cette enquête a été co-construite avec la Confédération des Poissonniers, le FORCO (OPCA du commerce et de la distribution) et OPCALIM (OPCA des poissonneries traditionnelles).

Celle-ci porte sur 24 structures comprenant 6 structures traditionnelles et 18 Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). Géographiquement sur les 24 structures, 6 structures traditionnelles et 8 GMS sont présentes dans l'Indre, les autres sont présentes en Région Centre Val de Loire. Pour ce qui est de la Brenne, l'enquête recense 3 structures artisanales et 3 GMS.

Elle a été menée via deux canaux :

- Une série d'entretiens quantitatifs pour les structures de l'Indre.
- Une enquête sur les besoins en recrutement et en formation diffusée par mail par le FORCO à l'ensemble de ses adhérents en Région Centre Val de Loire.

Cette enquête doit encore être complétée par une rencontre collective de l'ensemble des parties prenantes pour valider son contenu.

Constat : Où et qui sont les poissonniers ?

Sur les 14 structures enquêtées de l'Indre, celles-ci comptent une quarantaine de poissonniers. En Brenne se sont 15 poissonniers pour 6 structures.

Elles se décomposent de la façon suivante :

- Pour ce qui est des poissonneries artisanales, celles ayant des salariés sont principalement celles présentes sur les marchés. L'une des structures atteint 10 salariés.
- Au sein des GMS, on compte en général 3 poissonniers dont un ou une chef(fe) de rayon.
- Le transformateur Fish Brenne compte 3 poissonniers spécialisés (dont le filetage) et de nombreux autres métiers liés (préparateurs, etc.).

Remarque : concernant la formation de ces salariés, très peu ont reçu une formation spécifique.

Recensement du besoin de main d'œuvre

Dans l'ensemble des enquêtes, sur les 24 entreprises enquêtées, 15 structures ont des besoins de recrutement ou prévoient un recrutement dans l'année à venir dont la moitié dans l'Indre.

Elles expriment massivement que si leur volonté est de trouver des personnes formées, elles savent d'ores et déjà que cela ne sera pas le cas.

Elles recherchent donc soit des formations proches (métiers de bouche) ainsi que des compétences transverses (application, hygiène, respect, ...) et en premier lieu de la motivation et le fait de s'inscrire dans le long terme.

Concernant les compétences du métier recherchées, celle qui arrive en tête est la connaissance du poisson, la mise en place, les aspects juridiques (affichage obligatoire, hygiène, etc.). Certaines structures ont des besoins plus spécifiques filetage, traiteur notamment.

Concernant la qualification, les réponses exprimées montrent la volonté de recruter soit des CAP, soit des Titres Professionnels ou encore des CQP.

Les besoins et investissements en formation des structures

Les 2/3 des 24 structures enquêtées en Région Centre Val de Loire illustrent le besoin de voir se développer la formation dans ce métier.

L'accueil de ce projet de formation par les professionnels locaux est très favorable.

Beaucoup expriment l'amour qu'ils ont pour ce métier et la nécessité de renforcer la connaissance, la formation et la valorisation de la poissonnerie.

Ils regrettent que ce métier soit peu ou mal connu au risque de disparaître.

Plusieurs professionnels que ce soit dans des structures artisanales ou en GMS sont prêts à s'investir que ce soit pour présenter le métier, apporter leurs compétences ou appuyer le projet.

Sur les 24 entreprises enquêtées :

- 18 sont prêtes à accueillir un stagiaire dont, 72 % dans l'Indre.
- 15 sont prêtes à accueillir un apprenti dont, 66 % dans l'Indre.
- La quasi-totalité des structures artisanales sont concernées.

Les autres études :

- L'ORFE, dans son analyse prospective sectorielle sur l'alimentation de détails de novembre 2015, note que :
 - o le nombre de salariés a augmenté de plus de 10% entre 2009 et 2011 pour le secteur de la poissonnerie.
 - o le secteur de la poissonnerie aura des besoins de recrutement d'ici 2025. Celui-ci compte un nombre important de salariés (dont 174 salariés affiliés à la convention collective de la Poissonnerie en Région Centre Val de Loire).
- OPCALIM dénombre en 2018, 64 entreprises artisanales de poissonnerie en Région Centre Val de Loire dont 4 sont présentes dans l'Indre (dont une seule compte plus de 10 salariés). Pour ce qui est du perfectionnement, seuls 3 salariés du secteur ont disposé d'une formation financée par OPCALIM en 2017. Aucune formation n'a été menée en Région Centre Val de Loire.
- En ce qui concerne les besoins en main d'œuvre le site de Pôle Emploi recense dans un rayon de 100 km autour du Blanc :
 - o à la fin octobre 2017 : 31 offres dont une moitié en CDI temps plein
 - o au 20 décembre 2018 : 30 offres en CDI

Les poissons de Brenne

Lors des entretiens réalisés avec les entreprises du territoire, un focus a été fait sur la transformation et la vente de poissons d'eau douce.

Il s'avère que ce marché reste le fait d'entreprises spécialisées : Fish Brenne ou Reflet de Brenne, sur le filetage spécifiquement pour Fish Brenne et la transformation (fumage / plats préparés en conserve). De plus lors de la saison de pêche, au moins une poissonnerie « traditionnelle » vend du poisson de la Brenne en plus des pisciculteurs présents directement sur les marchés.

Actuellement, les professionnels impliqués dans la filière ont à cœur de travailler au développement de la consommation du poisson d'eau douce sur le territoire mais également de l'exporter. C'est le travail qu'ils ont entrepris avec la Fédération Aquacole (FAREC) dans la mise en place d'un Cap Filière soutenu par la région Centre.

Dans le même temps, que ce soit les Grandes ou Moyennes Surfaces qui commencent à commercialiser ou les poissonneries traditionnelles, il y a un intérêt pour participer au développement de cette filière locale. Là aussi, la formation peut être un levier.

Conclusion

Cette enquête met en évidence le besoin et l'attrait des entreprises enquêtées pour la mise en place d'une formation dans la poissonnerie. N'existant pas de formation dans le grand Centre de la France, on peut extrapoler les données recueillies à un niveau interrégional. Cette dimension doit permettre la pérennité de formation dans ce domaine.

Opération financée par la région Centre Val De Loire et l'Union Européenne :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales.

Compte rendu de la Rencontre collective
Remédiation scolaire
De 10h30 à 12h30 à la maison du Parc (Rosnay)

Avec :

- Mr LALANGE (PNR)
- Mme Moreau (KALEIDOSCOPE)
- Mme SARREO (CAS le Blanc)
- Mme VANDERLOOVEN (CAD CMA)
- Mme FOULATIER (PNR)
- Mr THOMAS (CIO)
- Mr CINTRA (Education Nat)
- Mr VETELE (Conseil Reg)
- Mme GISSOT (Cap Emploi)
- Mme JACQUET (ATOOUT BRENNE)
- Mr PORCHER (ATOOUT BRENNE)
- Mme MILA (FR MFR)
- Mr GUYON (FR FMR)
- Mr COLY (FR MFR)

Excusés :

- Mme BEAUVALLET (Inspectrice Educ Nat)
- Mme BERGERE (chambre d'Agriculture)
- Mme ESCALPEZ (CAO d'Argenton)
- Mme JUSSERAND (Conseil Départemental)
- Mr DOUCET (Conseil Départemental)

Tour de table

Introduction de la rencontre :

Gerard GUYON et Bertrand COLY présentent la genèse du projet. Ce travail a démarré du fait d'un collectif d'habitants soucieux des propositions faites aux jeunes sur le territoire en terme de formations. Ce collectif a sollicité le soutien de la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales. Un premier diagnostic a pu être réalisé grâce aux soutiens du PNR de la Brenne, des Fonds Européens LEADER et du Conseil Régional dans le cadre du dispositif A vos Idées. Cet appui financier a permis l'embauche à mi-temps de Bertrand COLY pour ce projet. La première étude a porté sur un diagnostic qui a permis notamment d'identifier différentes hypothèses de besoins de formation dont celui de la remédiation.

Cette rencontre fait suite à la rencontre de nombreux acteurs dont un rendez-vous mi-janvier avec l'Education Nationale, le Conseil Régional et les porteurs du Service Public Régionalisé d'Orientation (SPRO).

Objectif de la rencontre :

- Mettre autour de la table l'ensemble des parties prenantes autour des questions de remédiation
- présenter le travail réalisé par cette étude, son aboutissement et pouvoir l'affiner
- Entendre les positionnements des acteurs et construire les liens possibles pour que ce projet puisse répondre au mieux aux enjeux et besoins des jeunes (sans pour autant concurrencer les actions existantes).

Présentation de l'étude et de la maquette : Voir PPT et Doc

Echanges :

Concernant le nombre de jeunes concernés : Si tout le monde s'accorde qu'il est difficile d'avoir une vision très précise, Mr THOMAS exprime qu'en Octobre 2018, 78 jeunes sur l'arrondissement du Blanc se trouvaient sans solution (ni en formation, ni en emploi) pour l'éducation nationale.

Concernant les dispositifs existants sur le Territoire : Mme JACQUET présente le dispositif de remédiation mis en place au collège des Ménigouttes porté conjointement entre l'Education Nationale et Atout Brenne. Un éducateur spécialisé en apprentissage accompagne les jeunes absentéistes et permet à un certain nombre de jeunes de continuer leur parcours scolaire.

Elle relève trois principes important :

- l'accompagnement individualisé
- les supports pratiques
- un lieu qui ne soit pas une salle de cours « classique ».

Le bon fonctionnement de ce projet repose selon elle sur la construction d'une culture commune et d'une souplesse dans les conceptions de chacun.

Garantie Jeunes : Elle vise un public proche de celui ciblé par la prépa Apprentissage. En lien avec la Mission Locale, une réflexion pourrait avoir lieu sur comment superposer la garantie jeune et ces parcours « prépa apprentissage ». Pour certains jeunes cela pourrait permettre de lever les freins financiers.

Articulation indispensable : Mr VETELE exprime l'importance que ce projet s'articule avec les autres dispositifs présents et qu'il s'inscrive dans les actions de droit commun. D'où l'importance de s'inscrire dans le SPRO pour en être un outil et, de faire du lien avec « Assure ta rentrée ».

Par ailleurs, un appel à projet porté conjointement entre l'Etat et le Conseil Régional et intitulé « public invisible » pourrait être complémentaire des actions envisagées par la « prépa apprentissage ».

Appel à projet « PREPA APPRENTISSAGE » : Mme MILA précise que la Fédération Régionale des MFR va consolider la réponse d'environ dix sites sur la région Centre VdL pour répondre à cet appel à projet national. Le cadre proposé pour la Brenne contient une partie commune avec l'ensemble de la région et des spécificités locales.

Mineurs Non Accompagnés : C'est un enjeu important tant pour le Conseil Départemental que l'Education Nationale. Le nombre de jeunes présents dans l'Indre a considérablement augmenté ces dernières années. Ils sont plus d'une centaine.

Mme SARREO souligne que l'objectif pour le conseil départemental réside dans leur autonomie financière à 18 ans que permet l'apprentissage. Selon Mr CINTRA, d'autres départements ont des politiques différentes avec davantage de choix dans leur orientation. Il dit également que la mixité au sein des formations est vraiment facilitante pour les apprentissages de l'ensemble des apprenants.

Mr PORCHER donne l'information qu'un lieu d'hébergement éducatif porté par Solidarité Accueil est en construction proche de Châteauroux.

Mme VANDERLOOVEN fait part de retours d'employeurs qui ne souhaitent plus de jeunes allophones en apprentissage car ils ne parlent pas suffisamment bien en français. C'est d'ailleurs une cause régulière d'échec à l'examen d'où la nécessité en amont d'apprendre le français.

Visibilité du projet : Echange sur comment on va vers les jeunes plutôt qu'ils viennent à nous. La caravane du RBIJ est évoquée mais également d'un réseau qui passe par les animateurs sportifs pour accompagner vers les structures adéquates les jeunes qui en ont besoin.

La place des familles : Elle est importante, leur implication est souvent déterminante dans la réussite de l'accompagnement des jeunes.

Concernant le lieu : Mme GOMBERT fait part du bâtiment « ancienne SEGPA » au sein du collège qui pourrait être exploité mais, celui-ci appartient au conseil départemental.

Enrichissement du projet grâce aux échanges :

- Pour être articulées avec l'action « Assure ta rentrée », il convient que les actions de remédiation ne commencent pas avant fin septembre.
- Inscription du projet dans le SPRO pour potentiellement co-construire d'autres actions dans ce cadre.
- Travailler le lien aux familles dans le cadre du projet
- Affiner la visibilité du projet et comment on va vers les jeunes
- Compléter possiblement le spectre des jeunes touchés par l'AAP « public invisible »
- Mesurer les articulations possibles avec la garantie jeunes
- Avoir un point d'attention pour pouvoir accueillir les mineurs non accompagnés dans le cadre du projet.

Les suites :

- Sollicitation des acteurs présents pour être partenaires du projet en vue du dépôt de l'Appel à projet « Prépa Apprentissage ».
- Sollicitation du Conseil Régional et du Conseil Départemental afin qu'ils puissent apporter un complément financier nécessaire au projet.
- Une nouvelle rencontre collective entre juin et septembre, après la réponse à l'appel à projet, permettra de mettre en place, de manière effective, le projet.

Maquette de formation : Remédiation scolaire

Les sources d'inspiration : L'année autrement lancée dans les MFR, l'Année de Remobilisation à Temps Plein, L'Ecole de la Transition Ecologique, l'Ecole de la 2ème Chance, ... le dépôt en cours de l'appel à projet « Prépa Apprentissage » de la FR MFR.

Les partenaires rencontrés et sollicités : ASE, Cap Emploi, Atout Brenne, Ateliers de la Brenne, Circonscription d'Action Sociale du Blanc, Centre Social, Mission Locale, Lycée du Blanc, CAD CMA, CIO, CAO Argenton Sur Creuse, le Conseil Régional et l'Inspection d'Académie.

Les Objectifs :

- Offrir sur le territoire de la Brenne, un espace de remédiation scolaire notamment pour les 16/29ans à la recherche d'une formation en apprentissage
- Permettre de retrouver confiance en soi par un parcours individualisé fait de découverte de métiers et de l'environnement de travail, d'actions collectives, de mobilité et de consolidation des savoirs de base
- Favoriser le retour en formation, la signature d'un contrat d'apprentissage et/ou sécuriser l'accès à l'emploi en vue d'une insertion professionnelle

Le projet :

Afin de répondre à ces objectifs, deux accompagnements seraient proposés dans le cadre de l'appel à projet « PREPA APPRENTISSAGE » lancé en 2018 par le ministère du travail. Le projet porté sur le territoire de la Brenne serait inscrit dans la réponse à cet appel à projet de la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales pour la région Centre Val de Loire. Cela permettrait de s'appuyer sur une expertise collective, des outils et partenariats mis en commun et une ingénierie en partie partagée. La MFR du Lochois avec laquelle les porteurs du projet en Brenne entretiennent des liens depuis le démarrage du projet serait support administrativement de ce projet.

Ce projet comprend deux dispositifs complémentaires :

L'accompagnement des apprenants lorsqu'ils ont un projet d'apprentissage :

Accompagner la mise en relation et sécuriser le choix du jeune comme l'entreprise.

Public cible : Jeunes ayant un projet professionnel mais pas de contrat.

Un parcours de découverte des métiers

Ce parcours pourrait avoir pour fil rouge la transition écologique qui ouvrirait vers les métiers verts ou verdissants (agriculture, eau, déchet, énergie, bâtiment, tourisme, etc.) par l'expérimentation.

Public : Jeunes sans projet professionnel et motivés pour trouver leur voie.

Méthodologie mise en place :

Ces deux dispositifs comportent une méthodologie commune.

La porte d'entrée : le positionnement de l'apprenant (et des parents pour les mineurs) :

Une période de positionnement pourrait être proposée en amont de l'entrée dans l'un des dispositifs permettant de confirmer le choix.

Cette période comprendrait des temps de présentation des dispositifs, de positionnement sur les capacités de l'apprenants et des freins périphériques à lever.

Cette période se terminerait par la mise en place d'un contrat d'objectif adapté au projet de l'apprenant.

L'accompagnement individualisé :

La volonté est de proposer des trajectoires les plus individualisées possibles. Si c'est vrai sur des aspects pédagogiques c'est également vrai pour les dispositifs eux même qui doivent permettre des entrées et sorties permanentes.

Cet accompagnement individualisé doit permettre de proposer ces dispositifs également aux jeunes allophones. Pour eux, des temps spécifiques dans l'apprentissage des savoirs de base et des périodes d'immersion dans la langue française dans un cadre bienveillant (tuteurs bénévoles) pourront être mis en œuvre.

De la même façon, pour les jeunes les plus éloignés des structures scolaires ou professionnelles, des entrées adaptées dans le dispositif.

Les axes de ces parcours :

Axe de formation	Compétence à acquérir	Modalités
Construire son parcours et travailler les pré requis vers une formation qualifiante ou l'emploi	<ul style="list-style-type: none">- Le Français (notamment pour les non francophone)- Connaissance de base- Savoir être- Connaissance des structures de formation	<ul style="list-style-type: none">- Visite de structure de formation- Pédagogie positive et individualisée- Stages- immersion dans un environnement francophone attentif (actions de bénévoles)
Découverte des métiers et de l'environnement de travail	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les règles de conduite en entreprise- Expérimentation de domaines professionnels	<ul style="list-style-type: none">- Stages- Accompagnement des stages (En amont, au cours du stage, après)- chantiers collectifs
Se découvrir / découvrir son territoire et participer à des actions collectives.	<ul style="list-style-type: none">- Confiance en soi- Connaissance du territoire- Découverte de son corps- Montage de projet	<ul style="list-style-type: none">- Théâtre Forum- Activités Sportives et culturelles- mini diagnostic de territoire- Participation à des actions sur le territoire

Des actions complémentaires à l'appel à projet « Prépa Apprentissage » :

Afin de prendre en compte les enjeux et problématiques spécifiques liés au territoire, des actions et outils complémentaires pourraient être mis en place.

L'enjeu de la mobilité :

Avoir le permis de conduire, avoir les compétences liées à l'acquisition /gestion d'un véhicule, appréhender le fonctionnement du transport collectif et s'en servir, être capable psychologiquement de quitter son territoire sont autant de compétences clés qui manquent à une part de la population de la Brenne. Ces dispositifs doivent permettre de lever au maximum le frein de la mobilité. Différents modules et actions peuvent être mis en œuvre d'un atelier « préparer un déplacement », de bilan de compétence en conduite, de voyage d'étude, de stage à l'étranger en passant par le passage du permis de conduire.

Ces actions, essentiels dans ce travail de remédiation scolaire, pourraient être également être ouvert à une part plus large de la population.

L'enjeu des ressources :

Il n'est pour le moment pas imaginé dans l'appel à projet, la mise en place de ressource en direction des apprenants. A la vue de l'âge et des freins périphériques potentiels qui pourraient empêcher la participation d'apprenants, il paraît nécessaire de penser comment dédommager, voir rétribuer les participants.

Pour permettre le démarrage de ce projet, du temps et des actions sont encore nécessaires. Si l'appel à projet prendra en charge une grande part des frais liés aux parcours de remédiation, l'ensemble des autres charges ne sont pour le moment pas couvertes. C'est particulièrement vrai pour l'ingénierie nécessaire au montage du projet en plus des actions complémentaires. Il est nécessaire de trouver avec les acteurs du territoire de nouvelles ressources pour aller au bout du projet.